



HÔTEL DE VILLE

Direction Générale des Services
N° tél. : 01.69.49.76.57
N/Réf. : NDA/ED/MR

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la décision en Préfecture le 10 Mars 2011 et de la publication le 10 Mars 2011
Le Maire

ARRÊTÉ N° 2011/83
(série A)

OBJET : Arrêté de délégation de fonction et de signature à Monsieur Bernard NUSBAUM, 3^{ème} Adjoint au Maire.

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-18.

VU l'arrêté n° 2009/376 série A du 10 septembre 2009 portant délégation de fonction et de signature à M. Bernard NUSBAUM, 3^{ème} Adjoint, pour toutes les questions relatives aux Relations Publiques et à la Vie Associative,

CONSIDERANT qu'il convient de modifier la délégation de fonction et de signature accordée à M. Bernard NUSBAUM.

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'arrêté n° 2009/376 série A du 10 septembre 2009 susvisé est abrogé.

Article 2 : M. Bernard NUSBAUM, 3^{ème} Adjoint au Maire est désormais délégué pour toutes les questions relatives aux Relations Publiques.

Article 3 : En cette qualité il aura pouvoir de signer toutes correspondances et pièces administratives se rapportant à ses attributions.

Article 4 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la Mairie et ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de l'Essonne,
- Monsieur le Trésorier Principal de Brunoy, Receveur Municipal,
- l'intéressé.

Fait à Yerres, le 24 février 2011.



Nicolas DUPONT AIGNAN
Président de la Communauté
d'Agglomération du Val d'Yerres

Accusé de réception en préfecture
094-219106911-20110224-2011-83-AR
Date de signature : -
Date de réception : 01/03/2011

